

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE
DU BASSIN VERSANT DU TARN-AMONT

DE_2021_013

PAPI d'intention Tarn-amont : sélection des prestataires et engagement des actions : 2.3 Stations de surveillance

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-cinq mars, le comité syndical, dûment convoqué, s'est assemblé au nombre prescrit par la loi à Mostuéjols, sous la présidence de Serge VÉDRINES.

Étaient présents : Jean-Michel ARNAL, Daniel AURIOL, Didier CADAUX, Arnaud CURVELIER, Alain DELMAS, Gilbert FAUCHER, Daniel GIOVANNACCI, Serge GRASSET, Pierre HERRGOTT, René JEANJEAN, Catherine JOUVE, Madeleine MACQ, Yves MALRIC, Jean-Philippe MARTIN, Pierre PANTANELLA, Patrick SALSON, Richard SARRAU, Régis VALGALIER, Serge VÉDRINES

Étaient représentés : François FOLCHER par Serge GRASSET

Secrétaire de séance : Régis VALGALIER

Date de convocation : 16 mars 2021

Délégués du comité syndical		
En exercice : 23	Présents : 19	Pouvoirs : 1
Résultat du vote		
Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0

Le président rappelle les délibérations DE_2019_023 du 7 février 2019 concernant l'opération citée en objet, autorisant le lancement de l'action et les demandes de subventions, et précisant les modalités de financement.

Il précise d'un marché à a été lancée le 15 février 2021, pour la réalisation de cette opération.

Il précise le détail de la prestation soit une étude de faisabilité pour la mise en place de systèmes d'alerte locaux comprenant :

Expertise, analyses hydrologique et hydraulique, et définition de scénarii.

Les prestations sont décomposées en 2 phases :

- Phase 1 : Etude des secteurs
- Phase 2 : Propositions de scénarios d'équipement et évaluation des coûts associés.

Il a été publié sur le profil acheteur www.achatpublic.com et affichée au siège du SMBVTAM.

La date-limite de remise des offres était fixée au 11 mars 2021 à 15h.

Deux réponses sont parvenues au SMBVTAM dans les délais imposés. Aucune n'est parvenue hors délai.

L'ouverture des plis a été réalisée par clé sécurisée et dématérialisée sur la plateforme le 15 mars, après 15h.

La commission d'achat réunie le 16 mars 2021 et après présentation du rapport d'analyse, a formulé l'avis suivant :

offre de l'entreprise BRL Ingénierie pour un montant d'opération de 28 900 € HT – 34 680€ TTC,

Considérant que toutes les formalités relatives à la passation du marché ont bien été respectées ;

Qu'au regard du rapport d'analyse des offres dressée, le président propose au conseil syndical, de retenir l'offres précédente, reconnue comme l'offre économiquement la plus avantageuse.

À l'unanimité, le comité syndical, après avoir délibéré,

Accepte le marché ;

Décide d'attribuer le marché conformément à l'avis de la commission d'achat ;

Dit que les crédits nécessaires sont prévus au budget prévisionnel ;

Autorise le président, à signer les marchés avec l'entreprise retenue ainsi que tous autres documents s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré à Mostuéjols, les jours, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Le président, Serge VÉDRINES



Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le 31/03/2021
et publié ou notifié
le 31/03/2021